

Pour diffusion immédiate  
Le 24 mai 2012

## **Hausse de la quantité d'alcool maximale qu'une personne peut rapporter au Yukon**

WHITEHORSE — Le ministre responsable de la Société des alcools du Yukon, M. Scott Kent, a annoncé aujourd'hui que la quantité d'alcool qu'une personne peut rapporter au Yukon des autres territoires ou des provinces canadiennes a été revue à la hausse. Dorénavant, une personne pourra rapporter jusqu'à 9 litres de vin ou 3 litres de spiritueux ou 24,55 litres de bière. Auparavant, la quantité maximale était de 1,5 litre de vin ou de 1,14 litre de spiritueux ou de 8,5 litres de bière.

« Le gouvernement du Yukon a augmenté la quantité d'alcool maximale qu'on peut rapporter dans le territoire à des fins personnelles afin que celle-ci soit conforme aux limites établies dans les autres administrations canadiennes », a déclaré M. Kent. « Cela permettra aux Yukonnais de retour d'un autre territoire ou d'une province du Canada de rapporter davantage de boissons alcoolisées, comme une caisse de bouteilles de vin achetées dans un vignoble. »

Les nouvelles limites d'alcool sont maintenant conformes à celles imposées aux personnes qui entrent au Canada avec des boissons alcoolisées, et ce, après avoir payé la somme nominale exigée par le gouvernement fédéral au titre des droits et des taxes.

La Société des alcools du Yukon continue d'offrir à sa clientèle le service de commande spéciale qui permet à toute personne d'avoir accès à des produits qu'elle n'a pas régulièrement en stock. Il n'y a pas de restrictions quant à la quantité d'alcool qu'on peut commander, la seule condition étant que les produits commandés soient pour usage et consommation personnels seulement.

Pour de plus amples renseignements sur les limites d'alcool permises et le service de commande spéciale, visitez le site Web : <http://www.ylc.yk.ca/fr/index.html>.

-30-

Renseignements :

Elaine Schiman  
Communications  
Conseil des ministres  
867-633-7961  
[elaine.schiman@gov.yk.ca](mailto:elaine.schiman@gov.yk.ca)

Nathalie Ouellet  
Communications  
Société des alcools du Yukon  
867-667-5075  
[nathalie.ouellet@gov.yk.ca](mailto:nathalie.ouellet@gov.yk.ca)

*Communiqué numéro 12-098*

Stay up to date with the latest Yukon government news by subscribing to our RSS feed here:  
<http://www.gov.yk.ca/news/rss.html>. Or follow us on Twitter @yukongov.